

RÉDHA MALEK ET LA DIPLOMATIE DE L'ALGÉRIE

«Très loin de celle avant-gardiste
des années 1970»

«L'actuelle diplomatie algérienne est loin de celle avant-gardiste des années soixante-dix du fait d'un contexte international totalement différent de celui prévalant à cette époque». C'est là la conviction de Rédha Malek, l'ancien diplomate racé et ancien ministre et chef de gouvernement.

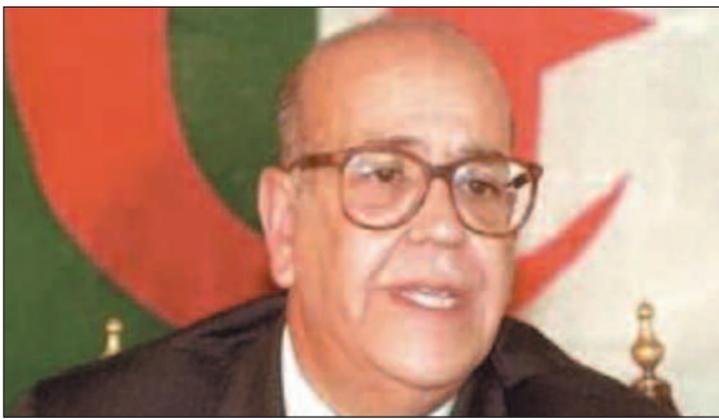
M. Kebci- Alger (Le Soir) - Un aveu arraché en aparté, à la fin de la conférence qu'il a animée, hier au siège d'El Moudjahid, dans le cadre du forum de la mémoire qu'organise le quotidien de concert avec l'association Machaâl Echahid pour célébrer les festivités marquant le cinquantième anniversaire de l'adhésion de l'Algérie à l'ONU, le 8 octobre 1962.

Pour lui, ce constat certes sévère mais réel «relève de la responsabilité de tous», manière subtile de renvoyer dos à dos, les uns et les autres. «Nous n'avons pas pu ou pas su transmettre les enjeux réels de notre diplomatie aux générations montantes», poursuivra Rédha Malek avant que le président de Machaâl Echahid, association co-organisatrice de cette conférence, ne «chippe» le conférencier, visiblement gêné par notre question sur l'avis de ce dernier sur l'action diplomatique de l'Algérie ces dernières années.

L'auteur de la célèbre réplique «la peur doit changer de camp» a, à

l'occasion, fait une rétrospective brève des relations du pays d'avec l'instance onusienne. Des relations qui ont démarré, selon lui, en 1955, les dirigeants de la révolution étaient convaincus de la nécessité du levier diplomatique à l'effet, dira-t-il, de nous faire entendre de par le monde et internationaliser la question algérienne considérée, jusque-là, comme une affaire interne à la France. Une entame donc, vaine du fait que, dira Malek, la majorité des pays susceptibles de soutenir notre cause étaient encore sous colonisation».

Il a fallu attendre, alors, trois ans plus tard, soit en 1958, l'année que le conférencier qualifiera d'ailleurs, d'étape importante puisque, dira-t-il, «la question algérienne sera désormais au cœur des préoccupations internationales». Plusieurs événements ayant intervenu durant cette année ont été pour beaucoup dans la prise de conscience des pays à l'égard de la question algérienne. D'abord, celui de Sakiet Sidi Youcef, petit village tunisien situé à la frontiè-



Rédha Malek.

re d'avec le pays, commis par l'autorité coloniale en février. Il y a eu ensuite le fameux comité du salut public qui a eu raison de la deuxième République et qui a vu, en juillet, de Gaulle regagner Matignon. Il y a eu, enfin, la constitution du GPRA quelques semaines plus tard, en septembre de la même année. Autant de nouveaux éléments qui ont été pour beaucoup dans la résolution prise par la 13^e assemblée générale de l'ONU, en décembre 1958, reconnaissant pour la première fois, le droit du peuple algérien à son autodétermination. Une résolution qui n'aurait jamais pu intervenir sans l'abstention américaine. Rédha

Malek affirmera, fort à propos, que cette abstention, une première pour le pays de l'oncle Sam, était un tournant décisif dans le long processus du règlement pacifique de la question algérienne. Ce fut surtout, dira-t-il encore, une sévère gifle pour de Gaulle qui, tout en qualifiant l'ONU de machin, envoyait ses ministres pour plaider la cause française et une missive au président Eisenhower. Un cinglant désaveu qui a fini par faire admettre à l'administration coloniale quant à la vanité de la poursuite de la colonisation. Et chose faite puisque de Gaulle reconnaîtra à son tour le droit du peuple algérien à l'autodétermination avec

l'enclenchement, en juin de l'année suivante, du processus, des pourparlers connus sous le générique des négociations d'Evian qui ont débouché, le 18 mars 1962, au fameux accord de cessez-le-feu effectif le lendemain.

L'indépendance acquise, l'Algérie deviendra membre à part entière de l'instance onusienne, le 8 octobre 1962. Et depuis, la diplomatie du pays sera frappée du sceau avant-gardiste avec une action soutenue dans le cadre de l'organisation des pays non alignés dont Alger abritera le sommet de 1973 qui a vu l'Algérie solliciter de l'ONU une session spéciale consacrée aux questions économiques à une époque où le pétrole ne valait rien face aux autres matières premières. Ce qui, d'ailleurs, interviendra l'année suivante, et constituera une victoire pour notre diplomatie qui aura à être le défenseur acharné des causes justes et des combats libérateurs des peuples encore sous domination.

Rédha Malek citera, notamment l'interpellation par le président de la République, alors ministre des Affaires étrangères, de l'assemblée générale de l'ONU, pour suspendre l'Afrique du Sud, dont le régime d'alors était basé sur l'apartheid.

M. K.

L'AGENCE PRÉPARE UNE EXPOSITION DE PHOTOS INÉDITES New Press dénonce les entraves

Le projet d'une méga-exposition de photos inédites que devait initier l'agence New Press semble compromis. L'initiateur du projet dénonce les entraves et accuse.

Prévue pour le 26 septembre dernier, la grande exposition de 180 photos inédites datant d'avant l'indépendance a dû être reportée. Wahab Habat, le directeur de New Press, dénonce les tentatives de faire échouer son projet. Il évoque de grosses difficultés à trouver le financement nécessaire pour l'impression des photos. Pourtant, des spécialistes en marketing ont démarché plusieurs entreprises en vue de les convaincre de l'utilité de soutenir l'initiative de New Press.

Sur 21 entreprises sollicitées, seules deux ont donné leur accord. Pourquoi une telle réticence ? Wahab Habat explique que les responsables des entreprises se sont montrés frileux. Certains ont demandé si des harkis figuraient sur les photos. Une question qui taraude le premier responsable de New Press. Il se demande pourquoi les entreprises craignent de soutenir une exposition qui n'a comme seul but que de montrer une facette de l'histoire à travers des photos jamais publiées auparavant.

Ni les opérateurs de téléphonie mobile, ni les ministères n'ont donné suite aux sollicitations de New Press qui a estimé le coût d'impression des photos à 8 millions de dinars. Wahab Habat a en effet imaginé une exposition grandeur nature avec des photos qui seraient accrochées sur les façades de la Maison de la presse sur une surface de 900 m².

L'exposition est prévue pour durer jusqu'au 5 juillet prochain. L'initiateur de l'exposition avait imaginé une série d'événements autour des photographies. En dépit de toutes les embûches, Wahab Habat tient particulièrement à son projet qu'il compte concrétiser coûte que coûte d'ici le 1^{er} novembre, quitte, dit-il, à faire appel aux «amis de l'Algérie» pour faire sortir les photos de l'ombre.

Nawal Imès

EVOQUÉ TIMIDEMENT

Le soulèvement d'Octobre 1988 passé de mode ?

La commémoration de la révolte populaire d'Octobre 1988 est-elle passée de mode ? Contrairement aux années précédentes, le 24^e anniversaire des émeutes juvéniles d'Octobre 88 n'a pas inspiré les commentaires médiatiques et politiques.

Sofiane Aït Ifflis - Alger (Le Soir) - Les révoltes arabes, qui ont balayé successivement les régimes dictatoriaux de Ben Ali en Tunisie, de Hosni Moubarak en Égypte, de Ali Saleh au Yémen et de Mouammar Kadhafi en Libye, ont-elles réduit de la portée du soulèvement d'Octobre 1988 qui, à l'époque, a propulsé

l'Algérie dans l'ère des multipartisme politique et médiatique ?

Longtemps référent régional en matière d'émancipation citoyenne du règne du parti et de la pensée uniques, le soulèvement d'Octobre 1988 semble avoir perdu de sa symbolique, déclassé par d'autres révoltes populaires dans le monde arabe autrement plus fortes et plus percutantes. Des révoltes qui ne se sont pas suffi de petites ouvertures démocratiques mais ont poussé jusqu'à sonner le glas de dictatures que, jusque-là, d'aucuns pensaient indéboulonnables. Examiné à l'aune des changements intervenus dans le

monde arabe, depuis janvier 2011, le soulèvement d'Octobre 1988 apparaît, pour nombre de jeunes Algériens, comme une révolution inaboutie, avortée. A raison, au demeurant, puisque la démocratie en Algérie n'a été, depuis, que de façade. Les émeutes de janvier 2011 et des mouvements de protestation qui ont suivi ont attesté de façon plus que nette de ce que l'Octobre 1988 a raté de poser les jalons d'une démocratie véritable. Vingt-deux ans plus tard, les Algériens étaient encore à réclamer une ouverture démocratique. Pour se mettre à l'abri d'une révolte populaire similaire à celles qui ont eu

lieu dans des pays comme la Tunisie, l'Égypte, le Yémen, le Libye et celle devenue guerre civile en Syrie, le pouvoir et ses relais au sein de la classe politique et dans la société n'ont pas hésité à arguer que «le printemps algérien» a eu lieu bien longtemps avant celui qui vient d'éclorre dans le monde arabe, en octobre 1988, justement. Ainsi manipulé, après avoir été détourné, le soulèvement d'Octobre ne pouvait dès lors que perdre de sa «sacralité». C'est ce qui explique, en partie du moins, qu'il n'a pas bénéficié, cette année, d'une singulière évocation.

S. A. I.

ILS MENACENT D'ALLER VERS UN MOUVEMENT DE GRÈVE

Les communaux attendent un signe du ministère de l'Intérieur

Le Syndicat du secteur des communes (Snapap) menace d'aller de nouveau vers un mouvement de protestation dans les prochains jours si le ministère de l'Intérieur ne répond pas favorablement à la demande d'audience du syndicat avant ce lundi.

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Disant avoir épuisé toutes les voies de recours en vue d'arriver à la satisfaction de leurs revendications, les syndicalistes du secteur des communes menacent d'aller vers un débrayage de huit jours. «Nous avons introduit une demande d'audience auprès du ministère de l'Intérieur pour être reçus par les responsables concernés et exposer nos revendications encore une fois. Nous attendons encore une

journee, et si nous n'avons pas de réponse positive, nous déciderons dès ce lundi de la date d'une grève de huit jours. Le préavis est déjà prêt», a déclaré Hellassa Noureddine, président de l'Union nationale des fonctionnaires des communes.

Les travailleurs du secteur des communes comptent ainsi reprendre pour la énième fois le chemin de la protestation. Les syndicalistes dénoncent ainsi le mutisme de la tutelle devant leurs maintes tentatives d'arri-

ver à un dialogue et d'aboutir à la satisfaction de leurs revendications. Ceci d'autant que le syndicat attire, encore une fois, l'attention sur la détérioration du pouvoir d'achat et les conditions de travail des contractuels et des travailleurs ayant un contrat à durée déterminée.

Le syndicat revendique, par ailleurs, le respect des libertés syndicales et le droit de grève ainsi que la réintégration de tous les syndicalistes suspendus de leurs postes de travail et l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs des communes.

Après plusieurs mouvements de grève et sit-in organisés au cours des derniers mois,

ils réclament, encore une fois, l'ouverture des portes du dialogue aux niveaux local et central. Le syndicat exige et a aussi toujours demandé à participer à la révision du statut et du régime des primes et indemnités spécifiques aux travailleurs du secteur des communes.

Les communaux réclament aussi la priorité à l'intégration de tous les contractuels à leurs postes de travail, que soient revus les statuts particuliers des corps communs et des travailleurs professionnels, des chauffeurs et des gardiens et, enfin, l'annulation de l'article 87 bis de la loi 11/90.

F.-Z. B.